

alter ego
L'AVANTAGE CSQ



Formations pour les membres — Procédure d'inscription

À partager à tous les membres du SEDR-CSQ,

À compter du 1^{er} janvier prochain, nous aurons un tout nouveau contrat d'assurance collective. Il s'agit du régime *Alter ego*. De nouvelles garanties et de nouvelles options seront désormais offertes. À titre d'exemple, il sera désormais possible de prendre les soins dentaires sur une base individuelle. Tous les membres devront choisir les protections désirées.

Un microsite contenant plusieurs renseignements fort utiles est disponible (alterego.lacsq.org). Vous y trouverez le nouveau régime en un clin d'œil ainsi qu'une section « foire aux questions ». Des formations permettant de saisir les particularités sont offertes. Nous vous invitons à vous y inscrire en choisissant directement sur [ce formulaire](#) l'une des dates entre le 5 et le 22 octobre.

Enfin, une campagne d'adhésion sera publicisée en novembre. Tous les membres devront choisir entre les diverses composantes de ce nouveau régime. Celles et ceux qui utilisent « l'Espace client SSQ » recevront des informations également via l'assureur.

Très cordiales salutations,

Martin Hogue
Président